

Patrimoine architectural de la Ville de Besançon - Réponse à une question de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. LE MAIRE : Par une lettre du 20 octobre, notre collègue André NACHIN souhaite que nous puissions lui faire connaître où en est la réalisation du vœu qu'il a formulé au Conseil Municipal le 28 septembre 1992 concernant le patrimoine architectural de Besançon, sa protection, sa mise en valeur, son inventaire, etc. On m'a préparé une note à ce sujet que je vous ferai parvenir, mon cher collègue. On vous explique les visites qui ont été faites, les documents en cours de réalisation et on me dit que l'ensemble du travail pourra être terminé, ce que vous souhaitiez, dans le courant du deuxième trimestre 1994.

Dont acte.